

INFORMATION – COMMUNICATION

Les modalités de concertation et d'information ont été les suivantes :

- La réunion publique a eu lieu le 22 juin 2023 pour présenter le projet à la population, conformément aux modalités de la concertation définis dans la délibération de prescription de l'élaboration du PLU.
- Quatre panneaux d'affichage ont été mis à disposition de la population en mairie.
 - Article via le site internet pour la mise à enquête publique du PLU.
- Un cahier de concertation était disponible avec les documents joints au fur et à mesure de l'avancement des études. Aucune observation n'a été déposée.

Monsieur le Maire a tiré le bilan de la concertation lors de la délibération d'arrêt du PLU.

Les différents éléments de communication sont classés par type de support :

1. Informations sur le site internet
2. Bilan de la concertation
3. Panneaux d'exposition